

# AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement sur la modification du règlement numéro 453/2021 au sujet des bâtiments accessoires

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée :

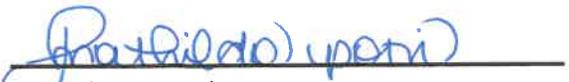
QUE : —Lors d'une séance tenue le 11 août 2025 le conseil a adopté le projet de règlement sur la modification du règlement numéro 453/2021 au sujet des piscines résidentielles et de l'usage pour la grille C4.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2025, à 19 h 45 à la salle du conseil, située au 319, rue Principale dans la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults. Au cours de cette assemblée, M. le Maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à la municipalité, aux heures normales de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Le projet de règlement sur la modification du règlement numéro 453/2021 au sujet des piscines résidentielles et l'ajout d'une norme dans la grille d'usage C4.

**DONNÉ** à Sainte-Brigitte-des-Saults, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.



---

Mathilde Potvin  
Directrice générale et greffière-trésorière



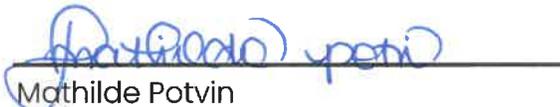
Municipalité

**Sainte-Brigitte-  
des-Saults**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS**

## **Certificat de publication**

Je, Mathilde Potvin, directrice générale et greffière-trésorière, exerçant au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant la tenue de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement sur les piscines résidentielles et pour la grille d'usage pour la zone C4 aux endroits prévus à cette fin le 4<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025 entre 9 h et 17 h conformément à la Loi.



Mathilde Potvin

Directrice générale et greffière-trésorière